

Conformément à la réglementation en vigueur, Idinvest Partners a mis en place une procédure opérationnelle en vue du traitement rapide et efficace des réclamations adressées par ses clients.

1- Réception de la réclamation

Un client qui serait insatisfait peut adresser une réclamation à Idinvest Partners, par mail s'il a un interlocuteur habituel dans la société, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante :

Idinvest Partners
Service Operations & Client Servicing
117 avenue des Champs Elysées
75008 Paris

2- Délais de traitement de la réclamation

La réclamation est traitée dans les meilleurs délais.

Idinvest Partners en accuse réception au client sous dix jours.

Dans tous les cas, le client reçoit un courrier de réponse dans un délai de deux mois maximum à compter de la date de réception de sa réclamation.

3 - La Médiation AMF

Si les réponses apportées ne le satisfont pas, le client peut également avoir recours au médiateur de l'Autorité des marchés financiers :

Mme Marielle COHEN-BRANCHE
Médiateur de l'AMF
Autorité des marchés financiers
17, Place de la Bourse
75082 PARIS Cédex 02